



Du dépôt légal colonial à un patrimoine partagé

Histoire du fonds Indochinois de la Bibliothèque nationale

Vy Cao

Publié le 02-02-2026

<http://sens-public.org/articles/1791>



Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Abstract

This essay recounts the history of the BnF's Indochinese collection ("fonds Indochinois"), which originated from the colonial legal deposit system that operated with remarkable consistency between 1922 and the early 1940s. This context, marked by the emergence of Vietnamese printing houses in the Indochinese peninsula, yields a substantial body of work, mostly in romanized Vietnamese. Lately, cooperation and digitization programs have transformed public and scientific access to the collection, while exposing new challenges such as the encoding of diacritics, the heterogeneity of records, the limitations of OCR, and the difficulties of multilingual standardization. The current study focuses on the mediation and remediation practices—collection, sorting, classification, cataloging and digitization—revealing the ways in which linguistic choices and political and administrative conjectures shaped the visibility of this colonial collection. The article concludes that the digitization of the Indochinese collection demonstrates strategies for promoting this heritage from multiple and transnational perspectives, but does not fully erase neither the asymmetries inherited from colonial history nor the technical obstacles. (SP)

Résumé

L'article retrace l'histoire du fonds Indochinois de la BnF, né du dépôt légal colonial qui fonctionne de façon remarquablement régulière entre 1922 et le début des années 1940. Ce cadre, marqué par l'essor des imprimeries vietnamiennes en Indochine, produit un corpus abondant majoritairement en vietnamien romanisé. Récemment, des programmes de coopération et de numérisation transforment l'accès public et scientifique au fonds, tout en exposant de nouveaux défis comme l'encodage des diacritiques, l'hétérogénéité des notices, les limites de l'OCR et les difficultés de normalisation multilingue. L'étude met l'accent sur les pratiques de médiation et de remédiation – collecte, tri, classement, catalogage, puis numérisation – révélant comment des choix linguistiques et des conjectures politico-administratives ont façonné la visibilité de ce fonds colonial. L'article conclut que la numérisation du fonds Indochinois montre des stratégies de valorisation pour réinscrire ce patrimoine dans des perspectives plurielles et transnationales, mais les asymétries héritées de l'histoire coloniale et les obstacles techniques continuent cependant de persister de façon latente. (VC)

Mot-clés : dépôt légal colonial, numérisation et diffusion du fonds Indochinois, fonds orientaux de la Bibliothèque nationale de France, médiation et remédiation des fonds extraeuropéens

Keywords: colonial legal deposit, digitization and sharing of the Indochinese collection, oriental collection of the Bibliothèque nationale de France, mediation and remediation of extraeuropean collections

Table des matières

Introduction	4
Le dépôt légal d'Indochine	7
La création du fonds Indochinois	8
Le rôle des employés contractuels vietnamiens	14
La remédiation du fonds Indochinois à l'ère du numérique	16
Conclusion	18
Bibliographie	19

Du dépôt légal colonial à un patrimoine partagé

Vy Cao

Introduction

Le fonds Indochinois est constitué à partir du dépôt légal colonial — un dispositif instauré, de manière inégale et fragmentée, dans l'ensemble de l'Empire français afin de contrôler et de conserver les publications imprimées¹. En Indochine, ce système fonctionna de manière exceptionnellement régulière et homogène sur l'ensemble du territoire, de 1922 jusqu'au début des années 1940². Il permit ainsi de constituer une collection à la fois riche et singulière, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France (BnF), qui réunit environ un millier de titres de périodiques publiés en Indochine et plus de 12 000 titres de non-périodiques, principalement en *quốc ngữ*, le système d'écriture romanisé de la langue vietnamienne.

Depuis les années 1950, les imprimés périodiques et non périodiques du fonds Indochinois ont fait l'objet de plusieurs travaux de recherche, attestant de leur importance historique et scientifique (Đoàn 1958 ; Huỳnh 1971 ; Marr 1984). Si la plupart de ces études se sont concentrées sur le contenu de ces imprimés, leur histoire elle-même mérite d'être explorée, car elle éclaire les pratiques de traitement et de classification, susceptibles de révéler certains rapports de pouvoir dans les politiques patrimoniales françaises (Rageau 1980 ; Anh 1988 ; Leblay-Kinoshita 2019).

En effet, le système de dépôt légal en Indochine ne se mettait pas en place de manière neutre. Comme tout dispositif colonial, il était profondément marqué par des logiques de censure. Soumise à un contrôle étroit, la presse en *quốc ngữ* devait obtenir l'autorisation de l'administration coloniale avant toute publication, ce qui

1. En France, le principe de dépôt légal remonte à l'ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537. Entre le Premier Empire napoléonien (1804-1815) et la Troisième République française (1870-1940), les lois du 21 août 1814 puis du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse ont réactualisé le cadre législatif du dépôt légal.

2. L'Union Indochinoise est composée de cinq territoires, en plus du Kouang-Tchéou-Wan. La Cochinchine est une colonie française, tandis que le Tonkin, l'Annam, le Cambodge et le Laos sont placés sous le régime du protectorat. Néanmoins, les instances dont le pouvoir s'exerce sur toute l'Indochine, comme le Gouvernement général, sont surtout centralisées au Tonkin.

réduisait considérablement le nombre de titres déposés. En revanche, les imprimés non périodiques — tels que livres, brochures et catalogues — échappaient à ce contrôle en amont, favorisant ainsi un essor considérable de leur production et de leur dépôt. Dès 1923, le volume d'ouvrages déposés en *quốc ngữ* dépassa celui des publications en français, une tendance qui s'accentua jusqu'aux années 1930³. La prédominance des ouvrages en *quốc ngữ* dans le dépôt légal indochinois influença alors les choix de tri et de classement *a posteriori* au sein des institutions documentaires françaises, reflétant à la fois les priorités de conservation et les dynamiques culturelles et politiques propres à la période charnière, qui vit s'articuler la décolonisation et la construction de nouveaux États indépendants.

Plus récemment, des programmes de numérisation et de valorisation du patrimoine documentaire issu de l'ancienne Indochine ont été initiés, en partenariat avec les institutions culturelles du Cambodge, du Laos et du Viêtnam. Dans le cadre de projets tels que celui de Valorisation de l'Écrit en Asie du Sud-Est (VALEASE), environ 50 000 pages ont été numérisées et indexées par la Bibliothèque nationale du Cambodge, puis mises en ligne sur le portail du Réseau francophone numérique (RFN), fédérant les ressources numérisées de diverses bibliothèques partenaires (Donard 2011). Ces initiatives visaient en particulier à renforcer les échanges professionnels, à soutenir la formation dans les métiers du livre et à rapprocher les acteurs culturels de ces pays du Sud-Est Asiatique et de la France. Malgré l'arrêt prématuré de VALEASE, la dynamique de coopération bilatérale s'est poursuivie sous d'autres formes. Les objectifs demeurent et consistent à développer les bibliothèques publiques, à instaurer des dispositifs d'enseignement et de certification professionnelle, à intensifier la numérisation des fonds patrimoniaux, et à renforcer les liens entre les partenaires impliqués.

Dans cette continuité, la BnF a lancé en 2020 un vaste programme de numérisation du fonds Indochinois, aboutissant à la création du portail « France-Viêtnam » sur Gallica. Fruit d'une coopération avec les institutions vietnamiennes, ce projet met à disposition un corpus exceptionnel d'imprimés numérisés. Il prolonge ainsi les actions entreprises depuis ces dernières décennies pour valoriser et relier les patrimoines documentaires d'Asie du Sud-Est et d'Europe. Ce projet de numérisation, loin de se réduire à une opération technique, modifie en profondeur les usages et les modes d'accès à cette collection. Sa mise en ligne permet désormais une consultation à distance, ouvrant l'accès non seulement aux chercheurs, mais aussi aux lecteurs du monde entier. Cette diffusion élargie favorise l'émergence de nouvelles formes d'appropriation — qu'elles soient mémorielles, culturelles ou scientifiques — et encourage des interprétations

3. Les données précises de ces tendances sont fournies par la Direction des archives et bibliothèques d'Indochine, à travers les *Listes d'imprimés déposés* qui recensaient minutieusement les publications semestrielles entrant au dépôt légal.

renouvelées et critiques du passé colonial, en réinscrivant ces documents dans des perspectives transnationales et plurielles.

Toutefois, si la numérisation ouvre la voie à de nouvelles formes d'appropriation, elle s'enracine également dans un contexte global marqué par de profondes asymétries d'accès aux savoirs. Les infrastructures techniques, les choix éditoriaux et les logiques d'indexation influencent directement la visibilité, la circulation et l'exploitation des collections. La spécificité linguistique, qui constituait déjà un obstacle majeur au traitement du fonds Indochinois par le passé, demeure un défi à l'ère du numérique⁴. Ces limites invitent à interroger les conditions de production et de diffusion des corpus numérisés : comment concevoir des outils véritablement pluriels, ouverts et inclusifs, capables de répondre à la diversité linguistique et culturelle des publics ?

Cette réflexion s'inscrit dans des débats historiographiques plus larges sur la colonialité des archives et sur la (re)médiation des collections extraeuropéennes, en particulier lorsqu'elles sont transformées en données numériques⁵. Par médiation, j'entends l'ensemble des processus de classification, de description et de contextualisation qui visent à rendre ces ressources accessibles à différents publics. La remédiation désigne quant à elle leur reconfiguration lors du passage d'un support à un autre — notamment à travers la numérisation et la diffusion en ligne —, processus qui peut modifier leur statut, leur lisibilité et leurs usages.

En tant que chercheur associé à la BnF, mes travaux visent à replacer l'histoire du fonds Indochinois numérisé sur Gallica dans un long processus de collecte, de tri, de classement et de catalogage, en m'appuyant notamment sur les archives de l'institution, telles que le fonds Thérèse-Kleindienst (1943-1984) et les dossiers du personnel. À travers l'étude de cette collection, cet article interroge les pratiques qui ont façonné la trajectoire d'un fonds colonial devenu une ressource numérique. Il retrace d'abord la constitution du fonds Indochinois dans le cadre du dépôt légal, avant d'examiner les dynamiques de médiation qui ont influencé sa gestion et sa visibilité dans un contexte postcolonial (1945-1979). Il s'attache ensuite à mettre en lumière les enjeux contemporains de sa remédiation à l'ère du numérique (1997-2020) en exposant les nouvelles logiques d'accès et d'utilisation qui en découlent. Suivant cette progression, il s'agit de montrer les mécanismes de patrimonialisation qui, depuis un siècle, orientent la perception et l'usage de cette collection.

4. La question des infrastructures documentaires et des jeux de données multilingues suscite également l'intérêt de groupes de recherche français et européens, tels que le consortium Distam (Digital Studies Africa, Asia, Middle-East), le groupe de travail Multilingual DH de DARIAH (Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities), etc.

5. Ma thèse, *Histoire de l'imprimerie, du livre et de l'édition vietnamienne en Cochinchine : Traitement et analyse du fonds Indochinois (1890-1945)*, s'inscrit dans cette perspective. Par l'enrichissement et l'exploration des métadonnées du fonds Indochinois, elle propose une lecture renouvelée des acteurs impliqués dans la production et la circulation des savoirs coloniaux.

Le dépôt légal d'Indochine

En Cochinchine⁶, la direction de l'Intérieur élabore dès 1868 un projet d'arrêté sur les imprimeries, en s'appuyant sur un décret de 1863 du Second Empire qui accorde à la presse dans les colonies les mêmes droits qu'en métropole⁷. Les imprimeurs et libraires exerçant dans la colonie sont alors tenus de déposer leurs publications auprès de l'administration coloniale. Une dizaine d'années plus tard, en 1882, malgré l'adoption en France de la loi de 1881 sur la liberté de la presse, le gouvernement de Cochinchine promulgue un premier règlement encadrant le dépôt légal et les activités des professionnels asiatiques du livre⁸. Ce dispositif vise principalement à contrôler l'activité des imprimeurs, libraires et éditeurs asiatiques, tout en limitant l'importation de publications en provenance d'autres régions d'Asie.

À partir de 1917, un système unifié de dépôt légal est progressivement conçu et mis en place en Indochine. Paul Boudet, ancien chartiste et directeur des Archives et Bibliothèques au Tonkin, est alors chargé de préparer un arrêté reprenant les principes de la loi de 1881 (Pelletier 2019 ; Capot 2022). Appliqué en 1922, ce nouveau dispositif ambitionne à la fois d'enrichir les collections de la Bibliothèque nationale et de constituer un fonds documentaire pour la Bibliothèque centrale de Hanoi. Dès sa première année, il permet de collecter plus de 3 110 imprimés périodiques et non périodiques (Bourgeois et Boudet 1922). Ce succès se maintient jusqu'à la fin des années 1930, faisant de l'Indochine un cas privilégié au sein de l'Empire colonial français (Leblay-Kinoshita 2019). Son efficacité repose sur une administration capable d'acheminer et de centraliser de manière rigoureuse la production imprimée locale.

La quantité d'imprimés déposés reflète l'essor de la presse et du livre imprimé en Indochine, particulièrement en *quốc ngữ*. Ce dynamisme atteint un sommet à la fin des années 1920, malgré un contexte marqué par des crises économiques, politiques et sociales. La période voit l'émergence de nombreuses imprimeries et librairies vietnamiennes, qui diversifient les formats éditoriaux et ouvrent de nouveaux espaces de circulation des idées. L'arrivée du Front populaire au pouvoir en 1936 consolide, pour un temps, cette relative liberté de la presse en Indochine, en tolérant la diffusion d'idées progressistes et de revendications politiques pour plus d'ouverture, d'égalité et de liberté (Hémery 1975). Mais cette dynamique est brutalement interrompue à l'approche de la Seconde Guerre mondiale. La répression et la censure coloniales se durcissent, aggravées par le régime de Vichy et l'occupation japonaise en Indochine à partir de 1939. Les lois restrictives sur la presse promulguées en 1942 réduisent

6. La Cochinchine est une colonie située au Sud de l'Indochine.

7. ANV2, GouCoch 18570, Dossier relatif à la réglementation de l'imprimerie et de la presse en Cochinchine 1868. Hô Chi Minh-ville, Viêtnam, 1882.

8. ANV2, GouCoch 18726, Dossier relatif au projet de la réglementation des imprimeries asiatiques année 1882. Hô Chi Minh-ville, Viêtnam, 1882.

drastiquement la production et la circulation des imprimés, vidant peu à peu le dépôt légal de sa substance, jusqu'à son effondrement en 1943.

L'instauration et l'évolution du dépôt légal jouent donc un double rôle en Indochine. Sur le plan politique, il sert initialement d'outil de surveillance et de contrôle. Les autorités coloniales y voient un moyen de filtrer la production écrite locale et de réguler la diffusion des idées. Sur le plan patrimonial, la centralisation des imprimés à Hanoi et à Paris contribue à former un fonds documentaire inédit pour les études indochinoises, mais dans un cadre institutionnel qui en façonne la composition et l'interprétation. Les opérations de classification, les choix de conservation et les modalités de diffusion de ces documents peuvent alors participer à entretenir une asymétrie structurelle marquée par le contexte colonial.

La création du fonds Indochinois

Avant la mise en place du dépôt légal, les entrées à la Bibliothèque nationale en provenance d'Indochine étaient majoritairement publiés en français. Ils consistaient pour l'essentiel en études et en monographies produites par des administrateurs et des missionnaires, et s'inscrivaient dans le cadre du savoir orientaliste⁹. Ce premier corpus reflétait moins la diversité des publications locales qu'une production savante tournée vers l'observation et la mise en discours du territoire colonisé¹⁰.

L'arrivée massive de milliers d'imprimés en *quốc ngữ* à partir de 1922, conséquence directe du dépôt légal, bouleverse l'équilibre jusque-là dominé par les publications en français. Face à cet afflux considérable, un fonds « indochinois » est progressivement constitué à la BnF. Ce fonds n'est cependant pas immédiatement intégré aux collections nationales, non par rejet explicite, mais faute de ressources humaines et de dispositifs adaptés pour en assurer le traitement. D'abord géré à part en raison du volume accumulé, il rejoint dans les années 1940-1960 les problématiques plus larges liées aux collections orientales et au dépôt légal colonial de la BnF. Une note interne sur le fonds Indochinois souligne d'ailleurs les difficultés rencontrées par les bibliothécaires et les conservateurs¹¹. Les fiches indochinoises, insérées tantôt au nom d'auteur, tantôt au premier mot du titre, étaient classées de manière défectueuse. L'absence de prise en compte des signes diacritiques, la difficulté à distinguer les

9. D'après Edward Saïd, le savoir orientaliste désigne la production de connaissances sur l'« Orient » par les savants européens à partir du XVIII^e siècle, dans un cadre discursif qui articule pouvoir et savoir. En représentant l'Orient comme un objet de connaissance, l'orientalisme a contribué à légitimer la domination coloniale tout en naturalisant l'altérité de ses peuples.

10. Ces publications étaient directement classées et intégrées aux collections nationales, et sont désormais recensées dans le *Catalogue du fonds vietnamien (1890-1920)* édité par Lê Thị Ngọc Anh en 1988.

11. BnF, Archives administratives, E 178, Note sur le fonds Indochinois. Paris, 4 juillet 1933.

anonymes des ouvrages signés, ou encore la mise en vedette systématique du premier nom, comme dans le cas des 1 100 fiches rangées sous le nom de *Nguyen*), rendaient la consultation du fonds particulièrement ardue. L'auteur de la note reconnaît que cette collection, probablement unique en Europe, aurait nécessité un catalogue spécifique, mais la Bibliothèque nationale ne disposait alors « ni du temps ni du personnel nécessaire » pour l'entreprendre. Au-delà d'un simple problème technique de classement, ce témoignage révèle les difficultés qui deviendront surtructurantes dans la gestion des publications en *quốc ngữ* : abondantes et inédites, elles demeurent cependant aux marges des collections nationales par manque de moyens et de normes adaptées. Pendant plusieurs décennies, cette situation conditionnera durablement leur accessibilité et leur valorisation.

Les discussions sur le dépôt légal colonial sont récurrentes tout au long du XX^e siècle, marquées par un constat persistant d'insuffisance et de désorganisation. Dès 1937, les conservateurs soulignent que la loi du 19 mai 1925, censée encadrer le dépôt légal dans les colonies et protectorats, n'a toujours pas reçu d'application effective. Le Comité de la Régie du dépôt légal, présidé par le sénateur Marcel Plaisant, estime alors que son exécution « ne devait pas être différée plus longtemps », preuve d'une urgence déjà ancienne¹². Près d'une décennie plus tard, une note interne revient sur l'état lacunaire des collections et plaide pour leur complétiion et leur regroupement, au moment même où est promulgué le Décret n° 46-1644 du 17 juillet 1946, fixant pour la première fois les conditions du dépôt légal dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer¹³. Mais ces initiatives législatives ne suffisent pas à résoudre les difficultés. Les mêmes préoccupations ressurgissent en 1958, puis de nouveau en 1965, signe que le dispositif de traitement du dépôt légal colonial demeure incomplet et fragmentaire.

Ces récurrences traduisent moins une absence de volonté qu'une limitation institutionnelle à unifier et à normaliser le traitement des publications coloniales, laissant perdurer des lacunes qui continuent de marquer la création et l'accès à ces collections. En 1965, toutefois, le problème ne réside plus seulement dans l'application de la loi, mais dans un contexte élargi de concurrence, lorsque « les maisons de commerce [...] s'efforcent, à l'étranger, de réunir des collections de périodiques de la France d'Outre-mer ». Comme le rappelle un rapport interne, « la Bibliothèque nationale est responsable de ces collections qui devraient s'y trouver complètes, si la loi sur le dépôt légal avait été rigoureusement appliquée »¹⁴. Consciente du caractère « affreusement

12. BnF, Archives administratives, E 317, Note pour Monsieur l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale. Paris, le 10 janvier 1938.

13. BnF, Archives administratives, E 317, Note à Monsieur le Conservateur du Département des entrées. Paris, 1946.

14. Bibliothèque nationale, archives administratives, E 317, Jean Prinet à l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale. Paris, le 16 juillet 1965.

lacunaire » de ses fonds coloniaux, l'institution compense ces manques « par voie d'échange, de don ou d'acquisition ».

L'existence du fonds Indochinois ne suffit pas à démontrer une hiérarchie des langues dans le traitement des fonds dits "orientaux", mais renvoie néanmoins à un faisceau de facteurs dont la prééminence historique de certaines langues dans le champ orientaliste, et des conjonctures politiques et culturelles qui ont, parfois de façon contingente, rendu possible la constitution de tels ensembles. Dans un contexte de crises coloniales et, en conséquence, de la fixation ou de l'éclatement des frontières nationales, la commission des fonds orientaux, créée par arrêté ministériel du 6 mars 1937, choisit le critère de la langue pour le classement des fonds orientaux. Elle rassemble les administrateurs de la Bibliothèque nationale et les grands linguistes et orientalistes, tels que Paul Pelliot, Jacques Bacot, Paul Demiéville, Henri Maspéro, Henri Gaspardone, Jean Przyluski, Émile Beveniste et Jules Bloch. Les problèmes soulevés par le classement et le catalogage des imprimés et des manuscrits orientaux, qui requièrent des compétences linguistiques spécifiques, constituent le fil conducteur de la plupart des séances de cette commission. Le fonds « Indo-chinois » est évoqué pour la première fois à la séance du 7 mai 1937¹⁵. La séparation des écrits annamites du khmer et du pali est définitivement actée dans un rapport sur les fonds orientaux, rédigé par Jean Porcher en 1953, alors que les trois pays de l'Indochine, le Cambodge, le Laos et le Viêtnam sont régis depuis 1922 par un même système de dépôt légal¹⁶. Dans le cas du Viêtnam, les écrits dits « annamites » sont divisés en plusieurs collections¹⁷. Certaines se distinguent par leur système d'écriture, d'autres par la provenance géographique des documents.

Les imprimés khmers sont ainsi sélectionnés selon des critères patrimoniaux valorisant leur ancienneté et leur importance religieuse, en lien avec les traditions savantes locales et notamment bouddhiques¹⁸. À l'inverse, les publications en *quốc ngữ*, issues du fonds Indochinois, semblent obéir à une autre dynamique. Caractérisées par l'abondance et la dispersion propres au dépôt légal colonial, elles ne bénéficient pas du même cadre de sélection. Jusqu'en 1934, elles sont intégrées au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale et réparties sous diverses cotes bibliographiques

15. BnF, Archives administratives, E 173, Fonds orientaux. Paris, 1937-1956.

16. Cette distinction linguistique des collections au sein du fonds Indochinois n'est pas sans rapport avec l'arrivée d'Au Chhieng, un agent saisonnier recruté en 1937 pour traiter et cataloguer les fonds en khmer et en pali.

17. Le fonds Indochinois, parfois appelé fonds Annamite ou fonds Vietnamien dans les documents internes de la Bibliothèque nationale, conserve son nom jusqu'à nos jours en dépit de l'absence des écrits en khmer, en laotien et en vietnamien dit « classique », en caractères chinois.

18. Le *Catalogue du fonds khmer* publié par Au Chhieng en 1953 illustre bien cette logique érudite et patrimoniale

(O2, YA, Y2)¹⁹. Par la suite, leur catalogage repose principalement sur des listes administratives fournies par le Gouvernement général de l'Indochine. Cependant, les bibliothécaires, souvent peu familiers avec la langue et les conventions locales, en proposent une interprétation approximative. Faute de standardisation, de nombreuses erreurs de catalogage apparaissent, accentuées par les interventions ponctuelles de missionnaires et d'employés saisonniers, qui introduisent leurs propres biais dans la classification (Bourdeaux 2021).

En 1934, la gestion du fonds Indochinois connaît une nouvelle réorganisation. Depuis la BnF, l'ensemble des dépôts est transféré à l'École des langues orientales vivantes (Langues'O), où le dépôt légal d'Indochine est désormais régulièrement acheminé²⁰. La présence d'un répétiteur vietnamien permet une mise à jour rapide et efficace du fichier au fur et à mesure de l'arrivée des dépôts. Cette solution se révèle rapidement inopérante. Le répétiteur se détourne de cette tâche, jugée ingrate, et les « chômeurs intellectuels » employés par la Bibliothèque nationale pendant l'Occupation n'apportent pas davantage de résultats. Aucun catalogue complet n'est alors produit et les volumes conservés à l'école deviennent difficilement consultables. Un bibliothécaire, Toutzevitch, entreprend alors de recopier les fiches existantes, qui représentent environ 9 000 notices réparties dans six tiroirs. Ces notices nécessitent toutefois une révision approfondie, car elles comportent de nombreuses erreurs de transcription et des incohérences dans le classement. Une partie des ouvrages est conservée dans une salle entière de l'école, où chacun porte une fiche manuscrite insérée dans la couverture. L'ensemble de ces difficultés illustre les limites institutionnelles de la gestion des collections coloniales. Pensé comme un dispositif centralisé et exhaustif, le traitement a posteriori du dépôt légal indochinois reste en pratique fragmentaire et mal organisé, ce qui en limite durablement son accessibilité et sa valorisation culturelle et scientifique²¹.

Pendant l'Occupation, un programme de recrutement de « chômeurs intellectuels » est instauré afin de poursuivre le travail de classement, qui se montre cependant

19. Historiquement, les ouvrages de littérature française étaient classés sous la lettre Y et ses subdivisions, telles que Y2 pour la fiction, la prose et les romans, tandis que les cotes O2 regroupaient les notices bibliographiques relatives à l'Asie. Certains ouvrages composés par des auteurs vietnamiens de l'époque coloniale furent ainsi intégrés à ces ensembles. BnF, Archives administratives, E 178, Note à l'attention de Monsieur l'Administrateur général sur l'urgente nécessité de mettre à jour le catalogue des ouvrages annamites de la Bibliothèque nationale. Paris, 20 septembre 1951.

20. BnF, Archives administratives, E 178, Note sur le fonds Indochinois. Paris, 4 juillet 1933 ; BnF, Archives administratives, Paul Boyer à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale. Paris, 29 juillet 1933.

21. BnF, Archives administratives, E 178, Note à l'attention de Monsieur l'Administrateur général sur l'urgente nécessité de mettre à jour le catalogue des ouvrages annamites de la Bibliothèque nationale. Paris, 20 septembre 1951.

inefficace²². Le parcours de Lê Hién Lê illustre à la fois la précarité de ce dispositif et la discontinuité du traitement du fonds²³. Licencié en droit et engagé dans la préparation d'un doctorat, il est recruté entre 1942 et 1944 à la Bibliothèque nationale dans le cadre de ce programme²⁴. Durant ces deux années, Lê Hién Lê corrige de nombreuses notices et s'efforce d'harmoniser les informations issues de sources diverses. Son travail contribue à améliorer la cohérence des fiches, mais il s'effectue dans des conditions précaires et sans véritable soutien institutionnel. Lorsque Lê Hién Lê quitte la Bibliothèque nationale en 1944, l'inventaire demeure incomplet et aucun catalogue général n'a encore été publié. Ce constat montre les limites d'un recours à des collaborateurs temporaires. Leur compétence et leur investissement ne suffisent pas à pallier l'absence de continuité, le manque de moyens humains et de méthodes de traitement standardisées. L'expérience de Lê Hién Lê met ainsi en lumière une contradiction structurelle. Le dépôt légal d'Indochine génère une masse documentaire inédite, mais l'institution ne parvient pas à lui donner une forme stable et exploitable. Cette tension entre l'abondance des dépôts et l'incapacité de traitement explique en partie pourquoi le fonds Indochinois demeure longtemps inaccessible et inexplorable.

Dans les années 1950, la question du catalogage du dépôt légal indochinois, en particulier pour les imprimés non périodiques en *quốc ngữ*, devient de plus en plus urgente. Le contexte de la décolonisation, marqué par la détérioration des relations entre la France et le Viêtnam, confère à ces ouvrages une valeur nouvelle. Longtemps perçus comme de simples témoins de l'orientalisme français, ils apparaissent désormais comme une source documentaire centrale pour l'étude du Viêtnam et pour la préservation de sa culture écrite. L'intérêt croissant des chercheurs et des journalistes étrangers se heurte cependant à l'absence de catalogage, qui rend l'accès aux ouvrages difficile, voire impossible. En 1951, Marie Guignard fait part de son malaise à l'administrateur général dans une lettre où elle déplore l'état du catalogue et l'incapacité de l'institution à répondre aux attentes des lecteurs :

22. Anne-Charlotte Olas, « Les chômeurs intellectuels des années 1920 à la fin des années 1950 : un encadrement progressif des professions artistiques, littéraires, scientifiques et juridiques », communication présentée dans le cadre du colloque *Une histoire des personnels de la Bibliothèque nationale*, cycle Une histoire de la Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, 16 mai 2025.

23. BnF, Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale, Lê Hién Lê, 1942-1944.

24. De 1941 à 1942, Lê Hién Lê travaille au service des prisonniers de guerre du ministère de la Guerre. Il s'occupe du classement des fichiers de prisonniers coloniaux et de leurs correspondances avec leur famille. Recommandé à la Bibliothèque nationale par le ministère des Colonies en 1942, il est affecté au cabinet oriental du département des Manuscrits et s'emploie au traitement du fonds Indochinois aux l'École Nationale de Langues Orientales Vivantes (Langues'O). En 1952, Lê Hién Lê cocrée et codirige la revue *Pacific* avec Hồ Hữu Tường et reste à sa direction jusqu'au dernier numéro paru en 1958. Il signe avec le pseudonyme « Ley Hian », une transcription phonétique de son nom prononcé en français, qui déforme alors sa prononciation originale en vietnamien.

J'insistais sur la confusion que nous pourrions ressentir si on nous demandait quel travail avait été fait sur les collections rapportées ou envoyées d'Indochine, depuis que nous sommes responsables de l'administration de ce pays. J'ai ressenti cruellement hier ce sentiment quand le professeur Tatsuro Yamamoto de l'Université de Tokyo est venu nous demander le catalogue de notre fonds annamite²⁵.

La même année, d'autres conservateurs de la Bibliothèque nationale relèvent à leur tour la frustration des chercheurs face à l'impossibilité de consulter ces documents. Marie-Thérèse Dougnac rapporte le même sentiment face à un nombre croissant de demandes de consultation du fonds Indochinois émanant notamment de Vietnamiens et d'Américains.

Au-delà du désordre bureaucratique, la lettre de Marie Guignard révèle aussi une dimension géopolitique. Face à la montée en puissance du Japon comme acteur culturel et stratégique en Asie, la France cherche à préserver son autorité sur les études vietnamiennes. Dans la même lettre, elle poursuit :

Les Japonais sont enclins à penser qu'eux seuls peuvent comprendre et aider les peuples asiatiques dans leurs essais de libération de l'emprise européenne et nous avons à cœur de leur montrer quels efforts nous avons faits pour aider à la compréhension de ces civilisations que nous aussi aimons et respectons²⁶.

Cette rivalité intellectuelle s'inscrit dans un contexte de transition postcoloniale, où la France tente de maintenir son influence culturelle et scientifique en Asie. Les ouvrages en langue vietnamienne prennent ainsi une valeur nouvelle. Ils ne sont plus seulement des vestiges d'une administration coloniale, mais servent désormais de vecteurs pour la construction d'une mémoire et d'une identité vietnamienne. Paradoxalement, alors même que le fonds Indochinois devient un pilier de cette réappropriation, la Bibliothèque nationale peine à en assurer la médiation, illustrant toute l'ambiguïté d'un patrimoine colonial.

25. BnF, Archives administratives, E 178, Note Marie Guignard à l'attention de Monsieur l'Administrateur général sur le Catalogue des ouvrages annamites de la Bibliothèque Nationale. Paris, 4 octobre 1951.

26. BnF, Archives administratives, E 178, Note Marie Guignard à l'attention de Monsieur l'Administrateur général sur le Catalogue des ouvrages annamites de la Bibliothèque Nationale. Paris, 4 octobre 1951.

Le rôle des employés contractuels vietnamiens

Au début des années 1950, l'arrivée à la Bibliothèque nationale de Hồ Hữu Tường, journaliste et homme politique vietnamien originaire de Cochinchine²⁷, marque une étape importante. Dans le même temps, la Bibliothèque nationale demande le retour de l'ensemble du dépôt légal indochinois au département des Imprimés, réaffirmant son autorité sur ces collections et rompant avec la logique de gestion décentralisée qui avait prévalu jusque-là²⁸.

Hồ Hữu Tường appartient à la génération des jeunes intellectuels cochinchinois des années 1925, formés dans un cadre franco-vietnamien et parfois envoyés en France pour y poursuivre leurs études (Trịnh 1991). Durant sa formation, il a fréquenté des figures majeures du mouvement anticolonialiste, telles que Nguyễn An Ninh, Phan Văn Hùm ou encore Tạ Thu Thảo, dont il partageait les engagements intellectuels et politiques. Recommandé à la Bibliothèque nationale par Hoàng Xuân Hãn, Hồ Hữu Tường est recruté en 1952 comme « occasionnel scientifique », un statut correspondant à la quatrième classe des bibliothécaires contractuels, au sein du département des Manuscrits. Sa mission consiste à traiter le catalogue dactylographié du dépôt légal d'Indochine, et plus particulièrement les publications en *quốc ngữ*. Conscient du retard accumulé dans le catalogage du fonds Indochinois, il propose une réorganisation complète du travail pour optimiser la production des fiches bibliographiques. Dans une lettre rédigée en octobre 1952, Hồ Hữu Tường expose une analyse méthodique des problèmes qui entravent l'avancement du chantier. Il met en évidence un manque criant de matériel — une seule machine à écrire pour traiter des milliers d'ouvrages —, ainsi qu'un déficit de personnel qualifié pour rédiger et classer les fiches. Il plaide alors pour le recrutement de nouveaux collaborateurs vietnamiens, dont un dactylographe et un spécialiste de la rédaction bibliographique, tout en assumant lui-même les tâches les plus complexes liées à l'identification et à l'annotation des ouvrages. Cette lettre révèle à la fois son esprit d'initiative et sa capacité d'organisation, tout en soulignant les conditions de travail dans lesquelles ce chantier progresse²⁹.

Les employés vietnamiens ou vietnamophones de ces années-là jouent un rôle essentiel dans la constitution du fonds Indochinois (Cao 2024b). Leur maîtrise de la langue et de la culture leur permet de classer et cataloguer des ouvrages dont le traitement nécessitait des compétences linguistiques et contextuelles spécifiques. Pourtant,

27. Durant son séjour à Paris, il a dirigé la section littéraire de l'édition Cảo Thơm et celle de l'édition Minh Tân. Il a également cocréé et codirigé la revue *Pacific* parue de 1952 à 1958 à Paris, avec Lê Hiến Lê. Cette revue est toujours conservée à la BnF aujourd'hui et est consultable en salle de recherche.

28. BnF, Archives administratives, E 178, Note de Marie-Thérèse Dougnac sur le fonds indochinois. Paris, 3 octobre 1952.

29. BnF, Archives administratives, E 178, Hồ Hữu Tường à Mademoiselle Dougnac, sur l'organisation d'une équipe en vue d'accélérer l'exécution du Catalogue vietnamien. Paris, 23 octobre 1952.

malgré leur rôle central, leurs noms et parcours sont absents des présentations du fonds Indochinois et de son histoire, les réduisant ainsi à une présence discrète, perçue comme un simple appui technique. La plupart de ces employés étaient recrutés sur des contrats saisonniers, ce qui contribuait à leur invisibilisation et empêchait toute reconnaissance officielle de leur contribution. Au-delà du catalogage, ils jouent un rôle de médiation indispensable qui facilite l'interprétation et la contextualisation des documents vietnamiens, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de ce fonds.

À la fin des années 1950, l'affirmation de l'indépendance des pays anciennement rattachés à l'Indochine modifie les dynamiques de coopération documentaire. Un stagiaire nommé Nguyễn Hùng Cường joue alors un rôle essentiel dans le développement des échanges entre la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale de Saigon³⁰. Son travail consiste à identifier, acquérir et partager des ouvrages entre ces deux institutions. Ces circulations dépassent le cadre métropolitain et inscrivent la patrimonialisation du fonds Indochinois dans une dimension transnationale. D'autres bibliothécaires vietnamiens s'impliquent également dans ce processus. Entre octobre et décembre 1954, Phan Võ Ky, alors conservateur adjoint à la direction des Archives et Bibliothèque nationale du Sud Viêtnam, entreprend également un stage à la Bibliothèque nationale³¹. Sa demande de stage est transmise à la Bibliothèque nationale par l'intermédiaire du Ministre des Relations avec les États-associés, puis par le Service Universitaire des Relations avec l'Étranger du Ministère de l'Éducation nationale³².

Ces nouvelles trajectoires traduisent une évolution des pratiques documentaires au Sud Viêtnam et des relations avec la France. La mobilité des employés vietnamiens vers la France montre une continuité dans les liaisons entre les deux gouvernements et leurs institutions. Nguyễn Hùng Cường participe activement à la circulation des collections et à la mise en place d'un nouveau système de dépôt légal à Saigon. De son côté, après séjour en France, Phan Võ Ky cofonde l'Association des bibliothèques du Viêtnam en 1958. Ces acteurs vietnamiens contribuent à renouveler la gestion et la transmission du patrimoine imprimé, tout en affirmant une autonomie institutionnelle croissante.

30. BnF, Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale, Nguyễn Hùng Cường. 1958

31. BnF, Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale, Phan Võ Ky. 1954

32. Au départ, Phan Võ Ky souhaitait effectuer un stage d'une durée d'un an à la Bibliothèque nationale tout en poursuivant des cours à l'École des Chartes. Toutefois, la Bibliothèque nationale écourt sa période de stage à deux mois, jugeant son niveau trop élémentaire pour un apprentissage à long terme. Elle réoriente sa candidature vers un diplôme en bibliothéconomie. BnF, Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale, Phan Võ Ky, Le Conservateur des Entrées à Monsieur l'Administrateur général. Paris, 3 décembre 1954.

Enfin, le cas de Trần Minh Châm, employé à la Bibliothèque nationale de 1963 à 1964, souligne la volonté d'élargir encore le champ des recherches sur les imprimés en *quốc ngữ*³³. Trần Minh Châm est affecté au département des Entrées en qualité d'agent contractuel et travaille sur le traitement du fonds Indochinois dirigé par Marie-Thérèse Dougnac. En août 1964, il rédige un rapport relatif au projet d'élaboration du catalogue collectif de livres vietnamiens en France, afin de demander une aide financière au Centre national de recherche scientifique (CNRS). Il y propose notamment un travail de localisation des livres vietnamiens en France et de réviser les fiches déjà établies du fonds Indochinois pour en corriger les erreurs. Néanmoins, à l'instar d'autres employés contractuels ou stagiaires vietnamiens de la Bibliothèque nationale des années 1950 et 1960, Trần Minh Châm finit par retourner au Viêt-nam à cause des événements politiques et de la précarité de sa situation en France. Parti en 1964, il laisse inachevé le travail entamé sur la révision des fiches du fonds Indochinois et la création d'un catalogue collectif. Il sera nommé sous-directeur de la Direction des archives et bibliothèques nationales à Saigon de 1965 à 1968, puis occupera plusieurs positions diplomatiques de 1968 à 1975 pour le compte de la République du Viêt-nam à Saigon.

La diversité de ces trajectoires met en lumière le rôle déterminant des employés vietnamiens dans la constitution et la valorisation du fonds Indochinois. Pourtant, ce travail reste inachevé jusqu'aux années 1970. La précarité contractuelle de ces employés, conjuguée aux contraintes politiques de l'époque, entrave la continuité de l'entreprise et retarde durablement la mise à disposition et la médiation du fonds. En somme, entre 1940 et 1960, la Bibliothèque nationale procède donc à des choix pragmatiques qui participent à la fragmentation du fonds Indochinois³⁴. Ce n'est qu'à partir des années 1970, grâce aux travaux de Christiane Pasquel-Rageau, qu'une réorganisation progressive du fonds Indochinois est initiée.

La remédiation du fonds Indochinois à l'ère du numérique

La numérisation du fonds Indochinois constitue une étape majeure dans le long processus de constitution, de transmission et de valorisation. Depuis 2021, sa mise en ligne progressive sur Gallica modifie en profondeur les conditions d'accès au corpus et les modalités de son appropriation par les chercheurs, les étudiants et un

33. BnF, Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale, Trần Minh Châm. 1963-1964

34. Les textes vietnamiens en sinogrammes ou en *nôm* sont absorbés dans les collections anciennes à travers des projets de valorisation ponctuels, comme celui conduit en 1952 par Hoàng Xuân Hãn sur le fonds annamite. Hoàng Xuân Hãn (1908-1996) est diplômé de l'École Polytechnique. Il occupait la fonction de ministre de l'Éducation et des Beaux-Arts au sein du gouvernement de Trần Trọng Kim en 1945. Il a également été l'auteur de l'ouvrage *Danh từ khoa học* - 科學叢書 - *Vocabulaire Scientifique*, publié à Paris par les éditions Minh Tân en 1951.

public élargi. Cette initiative s'inscrit dans un mouvement plus vaste de valorisation numérique, dont la création de la Bibliothèque des Flamboyants. Conçue comme un portail thématique consacré à l'histoire et à la culture entre la France et le Viêtnam, cette bibliothèque numérique est le fruit d'une collaboration étroite entre la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque nationale du Viêtnam (BnV). Elle réunit des documents issus des deux institutions, dont près de 10 000 proviennent du dépôt légal indochinois entre 1922 et 1954. Au-delà de la simple mise en ligne, le projet s'accompagne d'articles bilingues rédigés conjointement par des chercheurs français et vietnamiens, soulignant une volonté explicite de parité scientifique et de coconstruction des savoirs. La Bibliothèque des Flamboyants illustre ainsi l'importance du dialogue interculturel et la redéfinition contemporaine d'un patrimoine colonial, désormais pensé comme un bien commun et accessible, en accord avec les missions de diffusion et de médiation partagées par les deux institutions (Aubert-Nguyen et Espagne 2015 ; Nguyẽn 2021).

Les documents, autrefois réservés aux salles de lecture parisiennes, deviennent désormais accessibles à n'importe quelle personne ayant accès à une connexion Internet. Cette ouverture représente un contraste frappant avec la situation des décennies 1950 à 1970, lorsque l'absence d'inventaire et de catalogue rendait pratiquement impossible la consultation du fonds Indochinois. À l'époque, les demandes des chercheurs restaient souvent sans réponse, faute d'outils bibliographiques permettant d'identifier et de localiser les ouvrages. Ce déficit de médiation confinait le corpus à une forme d'invisibilité, malgré son importance scientifique et culturelle reconnue par les conservateurs eux-mêmes. Aujourd'hui, la mise en ligne progressive sur Gallica inverse cette logique d'exclusion. Les chercheurs peuvent non seulement identifier les imprimés en *quốc ngữ* ou en caractères sino-vietnamiens, mais aussi les confronter à d'autres corpus numérisés pour saisir la pluralité des productions imprimées en contexte colonial. Les personnes intéressées par leur histoire familiale ou par les trajectoires culturelles du Viêtnam disposent également d'une ressource nouvelle, qui dépasse le cadre strictement académique pour nourrir des démarches mémorielles et identitaires.

Cette ouverture numérique n'est toutefois pas exempte d'obstacles techniques et linguistiques. Les premiers projets de mise en ligne du catalogue, amorcés dès 1997, se sont heurtés aux limites des standards informatiques de l'époque. L'encodage des caractères vietnamiens, qui repose sur un système complexe de diacritiques superposés, n'était pas encore pleinement pris en charge par Unicode dans ses versions initiales. Il en résulte de nombreuses erreurs d'affichage : les accents apparaissent décalés ou altérés, rendant la lecture des notices difficile. Le nom de l'imprimerie « Đúc Lư Phượng » peut ainsi se retrouver transformé en « Đúc Luu Phuon g ». À ces problèmes d'encodage s'ajoute l'irrégularité des notices elles-mêmes, où plusieurs informations sont parfois fusionnées dans un même champ. La variation des orthographies accroît encore la confusion. Par exemple, un même imprimeur peut être désigné comme

Joseph Viêt, J. Viêt ou J. Nguyẽn Vă̄n Viêt, ce qui complexifie les tentatives de normalisation. Enfin, les limites de la reconnaissance optique de caractères (OCR) appliquée aux ouvrages numérisés constituent un autre frein majeur. Avec un taux de reconnaissance moyen d'environ 75 %, près d'un mot sur trois n'est pas correctement identifié, ce qui réduit considérablement la fiabilité de la recherche textuelle et de l'exploration automatisée des corpus. Le nettoyage de ces données exige donc un travail minutieux, associant vérifications manuelles et recours à des techniques avancées de post-traitement.

Ces difficultés révèlent, en définitive, à quel point la langue et ses variations graphiques demeure un enjeu central dans le traitement et la valorisation des collections coloniales et extra-européennes. La numérisation seule ne suffit pas : elle doit s'accompagner d'une réflexion technique et méthodologique, notamment sur la manière de rendre lisibles et exploitables des textes produits dans des langues extra-européennes ou peu dotées. La mise en ligne de ces collections ouvre la possibilité d'impliquer les chercheurs dans l'enrichissement et l'annotation des corpus, inscrivant ainsi la valorisation du fonds Indochinois dans une logique de partage et de cocconstruction des savoirs³⁵.

Conclusion

En définitive, la remédiation numérique du fonds Indochinois met en lumière les potentialités, mais aussi les fragilités propres aux entreprises de numérisation des archives coloniales et, plus largement, des collections extraeuropéennes. Le projet de la Bibliothèque des Flamboyants, né de la collaboration entre la BnF et la BnV, illustre cette dynamique. Il associe des chercheurs vietnamiens et français dans une démarche de documentation et de contextualisation partagée, tout en offrant un accès inédit à des milliers d'ouvrages longtemps inaccessibles faute d'inventaire ou de catalogue. Cette transformation constitue une avancée décisive, car elle reconfigure les conditions d'accès, de transmission et de réappropriation de ce patrimoine. Elle révèle cependant de nouveaux obstacles, tels que les erreurs d'encodage, les irrégularités des notices, les limites de l'OCR et difficulté d'alignement des métadonnées. Ces défaillances techniques, qui font écho aux lacunes anciennes du catalogage manuel, entravent encore l'extraction automatisée des données et rappellent que la numérisation ne saurait effacer les asymétries produites par l'histoire coloniale. Dans ce contexte, l'un des enjeux majeurs consiste à élaborer des stratégies de valorisation qui conjuguent fiabilité des métadonnées, contextualisation historique et implication élargie des

35. Ma thèse sur l'histoire du livre en Indochine s'inscrit dans cette dynamique de remédiation numérique. Elle inclut une phase de correction manuelle des métadonnées erronées et d'enrichissement des notices, afin de reconstituer plus précisément la trajectoire des ouvrages et d'identifier les acteurs de leur circulation.

communautés concernées, notamment les chercheurs et bibliothécaires. La diffusion numérique du fonds Indochinois dépasse ainsi la seule dimension patrimoniale, en engageant une réflexion plus large sur la manière dont les institutions publiques construisent et partagent les collections coloniales.

Bibliographie

- Anh, Lê Thị Ngọc. 1988. *Catalogue du fonds vietnamien (1890-1921)*. Édité par Thérèse Ehling. Paris : Bibliothèque nationale.
- Aubert-Nguyen, Hoai Huong, et Michel Espagne, éd. 2015. *Le Vietnam : une histoire de transferts culturels : Actes du colloque, Paris, École normale supérieure et Bibliothèque nationale de France, 4-6 juin 2014*. Paris : Demopolis. <https://doi.org/10.4000/books.demopolis.461>.
- Bibliothèque nationale de France. 1933. « Note sur le fonds Indochinois ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst.
- Bibliothèque nationale de France. 1938. « Note pour Monsieur l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E317.
- Bibliothèque nationale de France. 1944. « Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale. Lê Hiến Lê. 1942-1944 ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, D.
- Bibliothèque nationale de France. 1946. « Note à Monsieur le Conservateur du Département des entrées ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E317.
- Bibliothèque nationale de France. 1951. « Note à l'attention de Monsieur l'Administrateur général sur l'urgente nécessité de mettre à jour le catalogue des ouvrages annamites de la Bibliothèque nationale ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E178.
- Bibliothèque nationale de France. 1954. « Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale. Phan Vô Ky ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, D.
- Bibliothèque nationale de France. 1956. « Fonds orientaux, 1937-1956 ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E173.
- Bibliothèque nationale de France. 1958. « Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale. Nguyễn Hùng Cường ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, D.
- Bibliothèque nationale de France. 1964. « Dossier de personnel employé à la Bibliothèque nationale. Trần Minh Châm. 1963-1964 ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, D.
- Bourdeaux, Pascal. 2021. « Réflexions sur les écrits religieux à la lecture du dépôt légal ». In *Le portail France-Vietnam*, édité par Giáng Hương Nguyễn, 51-73. Kimé. <https://doi.org/10.3917/kime.nguye.2022.01.0051>.

- Bourgeois, Rémi, et Paul Boudet. 1922. « Liste des imprimés déposés ». Periodical. Hanoi : Direction des archives et des bibliothèques. <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb327832076>.
- Boyer, Paul. 1965. « Note à M. l'Administrateur Général de la Bibliothèque nationale ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E178.
- Cao, Vy. 2024a. « Between the Sacred and the Secular : Publishing, Books, and Everyday Life in Colonial Cochinchina ». In *Vietnam Over the Long Twentieth Century. Becoming Modern, Going Global*, édité par Liam C. Kelley et Gerard Sasges, 85-100. Global Vietnam : Across Time, Space Et Community. Singapour : Springer Singapore. https://doi.org/10.1007/978-981-97-3611-9_5.
- Cao, Vy. 2024b. « Écrire une histoire des employés vietnamiens et indochinois à la Bibliothèque nationale de France ». *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n° 44 (novembre):121-44. <https://journals.openedition.org/moussons/12173>.
- Capot, Cécile. 2022. « La bibliothèque et les archives de l'École française d'Extrême-Orient : de la constitution à la crise de la décolonisation (1898-1959) ». Thèse de doctorat en Histoire, Université Paris Sciences et Lettres. <https://theses.hal.science/tel-04476488>.
- Đoàn, Thị Đỗ. 1958. « Journalisme au Viêt-Nam et les Périodiques Vietnamiens de 1865 à 1944 conservés à la Bibliothèque Nationale ». *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires de France*. Paris. <https://www.enssib.fr/bibliothque-numerique/notices/50314-le-journalisme-au-viet-nam-et-les-periodiques-vietnamiens-de-1865-a-1944-conserves-a-la-bibliotheque-nationale>.
- Donard, Jean-Jacques. 2011. « Valeuse ou les tribulations d'un assistant technique “livre & écrit” en Asie du Sud-Est ». In *Mener un projet international*, édité par Régis Bats, 93-102. Villeurbanne : Presses de l'enssib. <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.480>.
- « Dossier relatif à la règlementation de l'imprimerie et de la presse en Cochinchine 1868 ». 1882. Hô Chi Minh-ville : ANV2, GouCoch 18570.
- « Dossier relatif au projet de la règlementation des imprimeries asiatiques année 1882 ». 1882. Hô Chi Minh-ville : ANV2, GouCoch 18726.
- Dougnac, Marie-Thérèse. 1952. « Note sur le fonds indo-chinois ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E178.
- Espagne, Michel, Bá Cường Nguyẽn, et Thị Hạnh Nguyẽn. 2019. *Hanoi-Paris, un nouvel espace des sciences humaines*. Société. Paris : Kimé.
- « Friday Frontiers Webinar : Multilingual DH and Its Users : A UX-Based Community Exploration ». s. d. Consulté le 5 mars 2025. <https://www.dariah.eu/event/friday-frontiers-webinar-multilingual-dh-and-its-users-a-ux-based-community-exploration/>.
- Guignard, Marie. 1952. « Note à l'attention de Monsieur l'Administrateur général sur le Catalogue des ouvrages annamites de la Bibliothèque Nationale ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E178.

- Hân, Hoàng Xuân. 1951. *Danh Tù Khoa Học – 科學叢書 – Vocabulaire Scientifique*. Paris : Minh Tân.
- Hémery, Daniel. 1975. *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine : communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937*. Vol. 30. Bibliothèque socialiste. Paris : François Maspero.
- Hồ, Hữu Tường. 1952. « Sur l'organisation d'une équipe en vue d'accélérer l'exécution du Catalogue vietnamien ». Bibliothèque nationale de France : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst.
- Huỳnh, Văn Tòng. 1971. « Histoire de la presse vietnamienne des origines à 1930 ». Thèse de doctorat, France : Université Paris-Sorbonne.
- Leblay-Kinoshita, Anne. 2019. « Le dépôt légal colonial à la Bibliothèque nationale de l'entre-deux-guerres aux indépendances ». In *Patrimoine écrit en situation coloniale : un contre-exemple du grand partage ?* Paris, France. <https://hal.science/hal-02158132>.
- Marr, David G. 1984. *Vietnamese Tradition on Trial, 1920-1945*. University of California Press.
- Nguyen, Hoai Huong, et Michel Espagne. 2015. *Le Vietnam : une histoire de transferts culturels [actes du colloque, Paris, École normale supérieure et Bibliothèque nationale de France, 4-6 juin 2014]*. Quaero. Paris : Demopolis.
- Nguyễn, Giáng Hương, éd. 2021. *Le portail France-Vietnam*. Paris : Kimé.
- Olas, Anne-Charlotte. 2025. « Les chômeurs intellectuels des années 1920 à la fin des années 1950 : un encadrement progressif des professions artistiques, littéraires, scientifiques et juridiques ». Une histoire de la Bibliothèque nationale de France. Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand.
- Pelletier, Olivia. 2019. « “Le chartiste et les colonies”. Le modèle archivistique français en Indochine ». *La Gazette des archives* 2019–4 (256):51-67.
- Prinet, Jean. 1965. « Note à l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E317.
- Rageau, Christiane. 1980. « Les Ouvrages relatifs au Vietnam dans les collections de la Bibliothèque Nationale. Leur particularité, leur organisation, leur accessibilité ». 11 p. Bulletin de l'International Association of Oriental Librarians. Manille.
- Rageau, Christiane. 1984. *L'Imprimerie au Vietnam. De l'impression xylographique traditionnelle à la révolution du quoc ngữ (XIII-XIX^e siècle)*. Bordeaux : Bibliothèque municipale de Bordeaux.
- Rageau, Christiane. 1988. *Catalogue des ouvrages du fonds Indochinois 1922-1954 reproduits sur microfiches*. Paris : Bibliothèque Nationale.
- Trịnh, Văn Thảo. 1991. *Vietnam. Du Confucianisme au communisme. Un essai d'itinéraire intellectuel*. Paris : L'Harmattan.
- Tường, Hồ Hữu. 1952. « Note à Mademoiselle Dougnac sur l'organisation d'une équipe en vue d'accélérer l'exécution du Catalogue vietnamien ». Paris : BnF, Fonds Thérèse-Kleindienst, E178.